

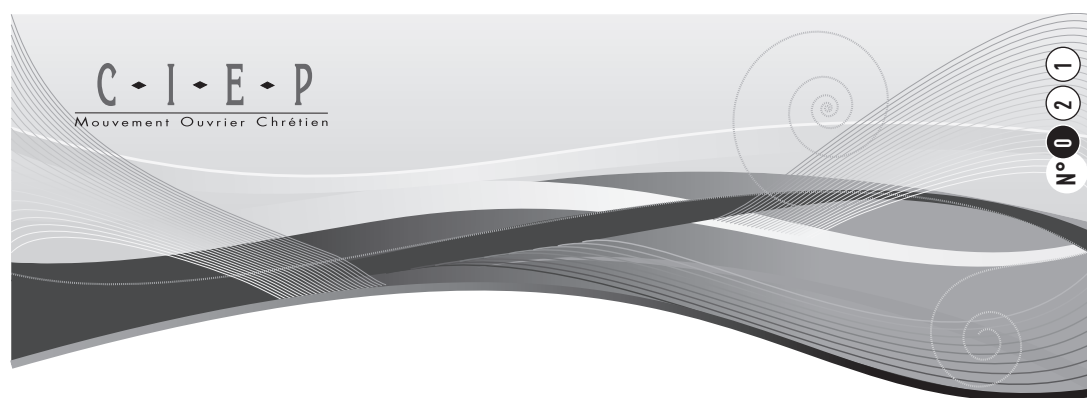
Horaire

Le stage d'«insertion professionnelle » entre dans le cursus de première année et compte 120 périodes de cours.

Capacités terminales

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable d'élaborer un rapport synthétique comportant :

- une description des tâches réalisées ainsi que de leur contexte institutionnel et relationnel (entreprise ou organisme),
- une réflexion critique et argumentée de ce qui a pu être fait.



Stage d'insertion professionnelle

Le stage d'«insertion professionnelle» vise à permettre aux étudiants d'appréhender le monde du travail et ses exigences fondamentales ; d'observer et d'analyser les méthodes de travail de base au sein d'une entreprise ou d'un organisme ; de développer des savoirs, savoir-faire et savoir-faire comportementaux par l'expérimentation dans l'entreprise ou l'organisme ; de faciliter son insertion ultérieure dans la vie professionnelle.

Plus particulièrement l'étudiant s'exercera à :

- de se conformer aux contraintes imposées au travailleur (horaires, présentation, savoir-vivre, respect des consignes, confidentialité,...) ;
- de décrire l'entreprise ou l'organisme où il effectue son stage ;
- d'identifier les ressources de l'entreprise ou de l'organisme et leur utilisation ;
- de s'intégrer dans une structure, une équipe de travail ;
- de développer des compétences transversales telles que :
 - des méthodes de travail adaptées aux tâches ;
 - une adaptation à l'organisation de l'entreprise ou de l'organisme ;
 - de s'interroger sur son projet professionnel, ses atouts et ses limites.